



Municipalité de Saint-Venant-de-Paquette

5, chemin du Village, Saint-Venant-de-Paquette (Québec), JOB 1S0

Téléphone : (819) 658-3660 Télécopieur : (819) 658-0985

Site Web : saint-venant-de-paquette.org

Courriel : stvenant@axion.ca

Génératrice

Une génératrice est désormais installée au Centre communautaire et permet en cas de sinistre ou de panne d'électricité prolongée de venir vous réchauffer. Un téléphone est également fonctionnel pour faire des appels dans le cas où le vôtre ne vous permettrait plus de rejoindre vos proches à l'extérieur.

Défibrillateur

Pour toute urgence cardiaque, un défibrillateur est disponible et accessible en tout temps sur la petite table dans le portique du Centre communautaire, situé au 5, chemin du Village.

Heures d'ouvertures du bureau municipal

Petit rappel, le bureau municipal est ouvert aux citoyens aux heures et jours suivants :

Mardi : 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Mercredi : 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Jeudi : 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Éclipse solaire du 8 avril 2024

Saint-Venant sera dans la trajectoire de l'éclipse solaire totale lundi le 8 avril prochain. Un petit événement sera organisé pour les citoyens, cafés et chocolats chauds seront servis, une quarantaine de paires de lunettes certifiées ISO 12312-2 seront également disponibles et distribuées aux citoyens souhaitant assister à l'événement.

Nous vous invitons à vous joindre à nous le **8 avril à partir de 14h00 au Centre communautaire**, le beau temps devrait être avec nous!

Les différentes phases de l'éclipse ainsi que les heures auxquelles elles pourront être observées sont les suivantes :

Éclipse partielle : 14h16 à 15h27

Éclipse totale : 15h27 à 15h29

Éclipse partielle : 15h29 à 16h38

Voici les conseils de la santé publique pour bien vous protéger :

L'observation directe de l'éclipse partielle ne devrait être effectuée qu'en portant des lunettes certifiées et en bon état. **Les lunettes de soleil régulières ne protègent pas les yeux lors d'une éclipse solaire.** Les lunettes certifiées, conçues spécialement pour l'observation des éclipses solaires, arborent la **certification ISO 12312-2**. Rendez-vous sur le site eclipsequebec.ca Cet hyperlien s'ouvrira dans une nouvelle fenêtre. pour obtenir des informations sur les points de vente.

VERSO →



Municipalité de Saint-Venant-de-Paquette

5, chemin du Village, Saint-Venant-de-Paquette (Québec), JOB 1S0

Téléphone : (819) 658-3660 Télécopieur : (819) 658-0985

Site Web : saint-venant-de-paquette.org

Courriel : stvenant@axion.ca

Effectuez un test des lunettes avant l'éclipse. Vérifiez que les lunettes sont en parfait état, sans aucun trou, fissure ou décollement, et que seul le Soleil ou quelque chose de très lumineux est perceptible à travers celles-ci.

Assurez-vous aussi que les lunettes s'ajustent correctement sur le visage.

Les lunettes certifiées peuvent être placées par-dessus des lunettes de vue normales.

Entreposez les lunettes certifiées dans un endroit protégé afin qu'elles demeurent intactes jusqu'à l'utilisation.

Assurez-vous du port adéquat des lunettes certifiées en tout temps. Lors de l'éclipse, il ne faut pas regarder le Soleil à l'œil nu, même quelques secondes, pour éviter des dommages à vos yeux.

Attention aux cellulaires, tablettes et appareils photo : En portant des lunettes certifiées, l'écran de ces appareils n'est pas du tout visible. Vous pourriez donc être tenté de les retirer pour prendre des photos ou filmer l'événement, en vous exposant ainsi aux rayons du Soleil. Évitez ce mode de visionnement pendant la phase partielle.

En cas de symptômes aux yeux qui se développent dans les heures ou les jours suivants l'éclipse, consultez rapidement un optométriste ou un médecin. En cas de doute, appelez Info-Santé (811).

Si vous vous déplacez à l'extérieur ou conduisez un véhicule pendant l'éclipse, il est conseillé de porter un chapeau à bord long, tel qu'une casquette et de ne pas regarder le Soleil. **Les lunettes certifiées ne doivent pas être utilisées pendant les déplacements.**

La consommation d'alcool ou d'autres substances peut réduire la vigilance et amener à moins bien respecter les recommandations en matière de protection oculaire. La prudence est de mise.

Bien que les animaux aient moins tendance à regarder le soleil, les risques oculaires demeurent possibles. En cas de doute, consultez votre vétérinaire.

<https://www.santeestrie.qc.ca/nouvelle/profiter-de-leclipse-solaire-en-toute-securite>